

La Chanson de Roland

ÉTIENNE GOMEZ

Dans ce Côte à Côte, nous assistons à la geste de douze traducteurs autour de trois laisses célèbres de la *Chanson de Roland*.

On appelle *Chanson de Roland* un poème épique sur la bataille de Roncevaux, un épisode de la reconquête franque dans la deuxième moitié du VIII^e siècle. Charles, roi des Francs, confie l'arrière-garde de ses armées à son neveu Roland avant de traverser les Pyrénées. Jaloux, son beau-père Ganelon négocie avec le roi de Saragosse, Marsile, provoquant ainsi la mort de Roland dans une embuscade. Après ce tragique revers, Ganelon est écartelé en châtiment de sa trahison.

Sans nous attarder sur la genèse ni sur les enjeux de la *Chanson de Roland*, on rappellera que cette œuvre est le fruit d'une longue tradition collective (une *cantilena Rolandi* aurait été chantée par Taillefer lors de la bataille de Hastings dans le but de galvaniser les troupes) et que sa fixation sous forme écrite marque plus ou moins l'acte de naissance de la littérature française (le sentiment national se cristallise peu à peu autour des Capétiens).

Le manuscrit le plus ancien (Oxford, Bodleian Library, Digby 23, ca. 1125-1150), qui sert de base à toutes les éditions dont celle de Cesare Segre utilisée pour les besoins de cet article¹, attribue le texte à Turolde dans l'explicit (formule de fin) : *Ci falt la geste que Turoldeus declinet* (Ici s'arrête la geste que déroule Turolde). Rappelons que c'est ce mot *geste*, dérivé de son sens latin de « choses faites », « actions menées », qui a inspiré la formule « chanson de geste », elle-même à l'origine du titre « *Chanson de Roland* », qui n'est apparu qu'au XIX^e siècle.

Destinée à une performance orale, la *Chanson de Roland* est composée de laisses assonancées (groupes de vers dont la dernière voyelle tonique est semblable) elles-mêmes faites de décasyllabes épiques (coupe 4/6 où l'éventuel e caduc ne compte pas après la césure). La formule d'explicit se rattache ainsi à la dernière laisse, caractérisée par une assonance en *i*, tandis qu'à la césure le e final de *geste* ne compte pas davantage que celui de *declinet* : *Ci falt la gest(e) / que Turoldeus declin(et)*.

1. *La Chanson de Roland*, édition critique à cura di Cesare Segre, Milano, Napoli, Documenti di filologia, 1971 (trad. fr. par Madeleine Tyssens, *La Chanson de Roland*, édition critique de Cesare Segre, Genève, Droz, 2003).

Comment traduire cette œuvre à la fois fondatrice de la littérature française et représentative d'un genre devenu obsolète ? On ne s'intéressera ici qu'à douze traductions versifiées², dont les auteurs ont justifié leurs choix dans des introductions, préfaces, avant-propos, etc. Comme les éditions qui leur ont servi de base offrent des textes très divers, on les indiquera entre parenthèses.

La comparaison s'articulera chronologiquement autour de trois extraits considérés comme représentatifs de l'œuvre : incipit, premier songe de Charlemagne et mort de Roland³.

1. Incipit.

I.

Carles li reis, nostre emperere magnes,
Set anz tuz pleins ad estét en Espagne :
Tresqu'en la mer cunquist la tere altaigne.

N'i ad castel ki devant lui remaigne ;

Mur ne cité n'i est remés a fraindre,

Fors Sarrageuce, ki est en une muntaigne.

var. : *k'est*

Li reis Marsilie la tient, ki Deu nen aimet,

le *i* marque un *l* mouillé dans *Marsilie*

Mahumet sert e Apollin reclimet :

Ne-s poet garder que mals ne l'i ateignet. AOI

le sens de *AOI* est discuté

2. Sur les traductions versifiées de la *Chanson de Roland*, cf. Christopher Lucken, « Traduire la Chanson de Roland », *Médiévales*, automne 2018, « Traductions du Moyen Âge » (<https://journals.openedition.org/medievales/9461>).

3. Je remercie Michelle Szkilnik pour sa relecture attentive de cet article.

PIERRE JÔNAIN, 1861*(ÉD. FRANÇOIS GÉNIN, 1850).*

Charles, le roi, notre grand empereur,
 Sept ans tout pleins a fait guerre en Espagne.
 Marche, castel, forêt, cité, campagne,
 Jusqu'à la mer, l'ont reçu pour seigneur.
 Mur ni fossé ne bravent sa valeur,
 Hors Saragosse assise en la montagne.
 Marseille règne en cet âpre donjon,
 Roi n'aimant Dieu, mais servant Apollon
 Et Mahomet. Grand hasard s'il y gagne.

« On a dit spirituellement de la musique : faire de l'harmonie sans mélodie, c'est donner la sauce sans le poisson. Cela s'applique encore mieux aux traductions de vers en prose, car ici le *poisson* c'est la forme : il faut à tout prix s'efforcer de la reproduire. On ne parle pas la poésie, on la chante. » *Roland, poème héroïque de Théroulde, trouvère du XI^e siècle, traduit en vers français par P. Jônain, Paris, Jules Tardieu, 1861.*

ALFRED LEHUGEUR, 1870*(ÉD. FRANÇOIS GÉNIN, 1850).*

Le roi du peuple franc, l'empereur Charlemagne
 Sept ans est demeuré sur la terre d'Espagne ;
 Il a jusqu'à la mer conquis ce sol altier ;
 Il n'est derrière lui château qui soit entier,
 Muraille ni cité qu'on puisse encor détruire.
 Seule dans sa montagne, impossible à réduire,
 Saragosse est debout. Marsile en est le roi :
 Il ne connaît pas Dieu ; Mahomet a sa foi,
 Et devant Apollon il incline sa face :
 Rien ne peut le sauver du sort qui le menace.

« Si l'on demandait pourquoi j'ai remplacé le vers de dix syllabes par l'alexandrin, c'est d'abord que le français d'aujourd'hui, moins serré que celui du temps de Guillaume [le Conquérant], exige, pour se mouvoir, un peu plus d'espace ; mais c'est surtout parce que le mètre primitivement employé pour les romans héroïques, et abandonné dès la fin du XII^e siècle, est loin de posséder au même degré que l'autre le son noble et grave qui convient à l'épopée. » *La Chanson de Roland, poème français du Moyen Âge, traduit en vers modernes par A. Lehuteur*, Paris, Hachette, 1870.

LOUIS PETIT DE JULLEVILLE, 1878

(ÉD. THEODOR MÜLLER, 1851).

Notre grand Roi, l'empereur Charlemagne,
Sept ans tout pleins a été en Espagne ;
Jusqu'à la mer conquiert la terre immense ;
N'est devant lui château qui se défende ;
Murs ni cité n'y restent à pourfendre,
Hors Saragosse, sise en une montagne.
Le roi Marsile, qui Dieu n'aime, y commande,
Sert Mahomet, d'Apollon se réclame ;
N'échappera aux malheurs qui l'attendent.

« En introduisant dans la traduction la rime, ou plate ou croisée, on y mêle un élément que l'original n'a point connu ; il n'a connu que l'assonance, & l'assonance répétée à chaque vers d'un couplet. » *La Chanson de Roland, traduction nouvelle rythmée et assonancée. Avec une introduction et des notes, par L. Petit de Julleville*, Paris, Alphonse Lemerre, 1878.

AMÉDÉE JUBERT, 1886

(ÉD. LÉON GAUTIER, 1872).

Notre grand souverain, l'empereur Charlemagne,
Depuis sept ans fait la guerre en Espagne ;
Au loin, jusqu'à la mer sa conquête s'étend ;

Nul château fort ne l'arrête un instant ;
 Ni cité ni rempart qu'il n'abatte ou ne gagne,
 Hors Saragosse, au front de sa montagne.
 Elle est au roi Marsile. Ennemi du chrétien,
 C'est Apollon qu'invogue ce païen.
 Pour éviter sa perte, il prend peine inutile.
 [À Saragosse est donc le roi Marsile...]

« Pour faire comprendre le poète, qui, en s'oubliant lui-même, a si bien rendu les hauts instincts qu'il rencontrait autour de lui, une traduction vraiment heureuse de son chef-d'œuvre vaudrait mieux que toute dissertation. Est-elle impossible ? Ne saurions-nous reproduire dans notre langue renouvelée le génie des ancêtres qui brille à chaque page de la *Chanson* ? » *La Chanson de Roland, traduite en vers par A. Jubert*, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1886.

2. Premier songe de Charlemagne.

LVI.

Tresvait le jur, la noit est aserie.	
Carles se dort, li empereres riches.	
Sunjat qu'il eret as greignurs porz de Sizer,	
Entre ses poinz teneit sa hanste fraisnine.	vers irrégulier
Guenes li quens l'ad desur lui saisie ;	
Par tel aïr l'at crollee e brandie	var. : (es)trussee
Qu'envers le cel en volent les esclices.	var. : escicles
Carles se dort, qu'il ne s'esveillet mie.	

MAURICE BOUCHOR, 1899

(ÉD. LÉON GAUTIER, 1872).

Or l'empereur fait un songe. Il se croit
Aux défilés, tenant sa forte lance.
Quelqu'un surgit dans le passage étroit :
C'est Ganelon. Brusquement, il s'élançe,
Arrache au roi, puis avec violence,
Brise l'épieu de frêne, et les éclats
Volent au ciel. Tout redevient silence.
Charles dormait : il ne s'éveille pas.

« Malgré les libertés que j'ai prises, mon seul dessein a été de communiquer à d'autres la profonde impression que me fait à moi-même la *Chanson de Roland*. Ma traduction est un essai pour rendre cette impression dans toute sa sincérité comme dans toute sa force. Si, en traduisant le poème, j'y ai ajouté du mien, ce fut d'une façon tout involontaire ; et je crois bien avoir été toujours fidèle à l'esprit du texte, même dans mes inexactitudes matérielles⁴. » *La Chanson de Roland, traduite en vers par M. Bouchor, à l'usage des Écoles normales, lycées et collèges, écoles primaires supérieures, cours complémentaires*, Paris, Hachette, 1899.

HENRI CHAMARD, 1919

(ÉD. GUSTAV GRÖBER, 1908).

Le jour s'en va, la nuit sombre descend.
Charles s'endort, l'empereur très puissant.

4. Dans une « Note sur la versification du poème original et de la présente traduction », Maurice Bouchor justifie plus précisément ses choix en fin de volume : décasyllabe rimé et non assonancé car « les oreilles modernes » sont « habituées à la rime » et « le retour à une forme primitive de notre versification aurait quelque chose d'artificiel » ; huitain à rimes croisées en miroir, comme dans le Testament de Villon ; « alternance des rimes masculines et des rimes féminines, qui a prévalu dans notre versification depuis le XVI^e siècle » ; et enfin coupe classique et non épique, avec de nombreux rejets et enjambements pour mieux varier les effets.

Au port de Cize il se voit, dans un rêve,
 Tenant sa lance en bois de frêne au poing.
 Gane soudain la saisit et l'enlève,
 Il la brandit et la tord à tel point
 Que vers le ciel en volent les éclats.
 Charles dormait ; il ne s'éveille pas.

« Ma traduction est donc *rimée*, mais selon un système qui, j'ose l'espérer, la rapproche de l'original d'une manière assez sensible. Rendre la *Chanson de Roland* en alexandrins à rimes plates, comme Alfred Lehueur, ou, comme Maurice Bouchor, dans la forme artistique du huitain villonesque, c'est se tromper semblablement sur la facture du vieux trouvère, qui n'a manié que les décasyllabes et qui les a groupés en laisses inégales. L'exactitude veut d'abord qu'on soit fidèle à sa facture. » *La Chanson de Roland. Traduction nouvelle d'après le manuscrit d'Oxford, par H. Chamard*, Paris, Armand Colin, 1919.

FAGUS, 1929

(ÉD. FAGUS, 1929).

Le jour sombra, la nuit s'est épaissie,
 Le roi puissant Charles s'est endormi.
 Rêve d'abord qu'il est aux cols de Cize,
 Entre ses poings sa lance était brandie,
 Gane le comte arrive, il l'a saisie,
 Si rudement il la secoue et brise
 Que vers le ciel elle vole en éclats ;
 Mais Charles dort et ne s'éveille pas.

« Ce qui a été tenté ici est une translation juxtalinéaire en pareils décasyllabes, à l'assonance aussi proche que possible, mais en langage du XX^e siècle. Le français du XII^e, manié surtout par un maître tel que le mystérieux trouvère, est un instrument si parfait, surtout en regard de la grossièreté du nôtre, et si ductile, que la difficulté y est moins insurmontable qu'il n'y paraîtrait d'abord. Nul besoin d'archaïser ou de restaurer. » *La Chanson de Roland, publiée dans l'original et transcrite en vers par Fagus*, Paris, À l'enseigne de la Cité des Livres, 1929.

RAOUL MORTIER, 1940

(ÉD. RAOUL MORTIER, 1940).

S'en va le jour, la nuit s'est épaissie.
L'empereur Charles, le Grand, s'est endormi.
Rêve qu'il est aux plus grands cols de Cize,
Qu'entre ses poings tient sa lance fraxine ;
Ganes le comte lors l'a sur lui saisie ;
Et de telle ire la secoue et brandit,
Que vers le ciel en volent les éclisses.
Mais tant dort Charles qu'il ne s'éveille mie.

« De cette traduction, ou plutôt, exactement, de cette transcription en langage d'aujourd'hui, disons seulement que nous avons tenté un essai de vers assonancés avec le double souci d'y apporter une exactitude littérale et de conserver la forte cadence des décasyllabes ainsi que la sonorité rude ou douce des assonances de la vieille chanson de geste⁵. » *La Chanson de Roland, d'après le manuscrit d'Oxford, avec une transcription assonancée, par R. Mortier, Paris, Union latine d'éditions, 1940.*

5. Dans son avant-propos, Raoul Mortier rêve d'une traduction collaborative dans ce qui préfigure étrangement Internet et Opensource : « L'intérêt de cette collaboration devait nous amener naturellement à solliciter le concours de nos lecteurs pour l'établissement d'un texte définitif. De patientes recherches personnelles, le hasard d'un échange d'idées décident parfois du choix des mots exacts. [...] La tâche du transcripateur sera terminée quand celle des collaborateurs bénévoles commencera. [...] Il dépend donc de nos efforts communs que cette nouvelle transcription soit définitive. Elle serait alors cédée au domaine public, c'est-à-dire qu'elle deviendrait la propriété de tous ceux qui auraient à l'utiliser. »

3. *Mort de Roland.*

CLXXIV.

Ço sent Rollant que la mort le tresprent,
 Devers la teste sur le quer li descent.
 Desuz un pin i est alét curant,
 Sur l'erbe verte s'i est culchét adenz,
 Desuz lui met s'espee e l'olifan,
 Turnat sa teste vers la paiene gent :
 Pur ço l'at fait què il voelt veirement
 Que Carles diet e trestute sa gent,
 Li gentilz quens, qu'il fut mort cunquerant.
 Cleimet sa culpe e menut e suvent,
 Pur ses pecchez Deu en puroffrid lo quant. AOI var. *Deu puroffrit, Deu en offrit*

PAULETTE GABAUDAN, 1994

(ÉD. LUIS CORTÉS, 1975).

Lors sent Roland que mort entier le prend,
 Depuis la tête jusqu'au cœur lui descend.
 Dessous un pin il s'en va en courant,
 Sur l'herbe verte face à terre s'étend,
 Sous lui il met l'épée et l'olifant,
 Tourne sa tête vers la paienne gent :
 Il fait cela parce qu'il veut vraiment
 Que Charles dise ainsi que tous ses gens :
 Le noble comte est mort en conquérant.
 Il bat sa coulpe à coups faibles et souvent,
 Pour ses péchés il offre à Dieu son gant. AOI.

« Nous voudrions que le lecteur moderne, en lisant notre traduction, ait l'impression de lire l'original en ancien français et de le comprendre. » *La Chanson de Roland, traduction du poème, de l'introduction et des notes [de Luis Cortès] par Paulette Gabaudan*, Paris, Nizet, 1994 ; rééd. Les Belles Lettres, 2020.

JEAN-LOUIS PAUL, 2004

(ÉD. JOSEPH BÉDIER, 1921 ; ÉD. GÉRARD MOIGNET, 1969).

Or sent Roland que la mort tout le prend,
Qui de la tête jusqu'au cœur lui descend.
Dessous un pin, il est allé, courant,
Sur l'herbe verte se couche face à terre,
Met dessous lui l'épée et l'oliphant,
Tournant sa tête vers la païenne gent :
Et il le fait car il veut ferveusement
Que Charles dise, avec toute sa gent,
Du gentil comte, qu'il mourut combattant.
Il dit sa coulpe, et se frappe souvent,
Pour ses péchés, à Dieu offrant son gant.

« Par le recours au mode, employé jadis, de la traduction dite archaïsante et de l'adaptation versifiée, j'ai tenté de lier l'origine et le terme actuel de la langue, en expérimentant ce qu'elle comprend elle-même, et dévoile sitôt qu'on l'en requière (*sic*), de mémoire et de sens historique. » *La Chanson de Roland, traduite & adaptée en son mètre original par Jean-Louis Paul*, Paris, Ressouvenances, 2004.

FRANÇOIS REGNAULT ET BERTRAND SUÁREZ-PAZOS, 2005

(ÉD. CESARE SEGRE, 1971).

Mais Roland sent que la mort vient le prendre,
Que, de sa tête, jusqu'au cœur ell(e) descend.
Il est allé sous un pin en courant,
Sur l'herbe verte, s'est couché en avant,
Et met sous lui l'épée et l'olifant.
Il tourn(e) la tête vers le peuple païen,
Il fait cela, car avant tout il tient
À ce que Charles dise avec tous ses gens,
Du noble comte, qu'il est mort conquérant.
Il bat sa coulpe, à petits coups, souvent,
Pour ses péchés, il offre à Dieu son gant. AOI.

« La traduction publiée ici même obéit au principe suivant : donner un texte en français moderne respectant le décasyllabe, et, le plus possible, l'assonance, de sorte que sa lecture orale puisse rendre sensible la forme épique de ces vers du XI^e siècle et en faire comprendre le sens. » Projet de préface pour les éditions Droz de cette traduction commandée par France Culture et récitée à l'auditorium du Louvre le 20 mars 2005 dans une mise en espace de Brigitte Jaques-Wajeman avec comédiens et orchestre (extraits reproduits ici avec l'aimable autorisation des deux auteurs).

FRÉDÉRIC BOYER, 2012

(ÉD. NON PRÉCISÉE⁶).

Alors Roland sent que la mort l'étreint
 Que de la tête dans le cœur elle descend
 Dessous un pin est allé en courant
 Sur l'herbe verte se coucher sur le ventre
 Glisser sous lui l'épée et l'olifant
 Tourne sa tête vers la foule païenne
 Et il l'a fait parce qu'il veut vraiment
 Que Charles dise avec chacun des siens
 Le noble comte est mort en conquérant
 Avoue ses fautes doucement et souvent
 Pour ses péchés il offre à Dieu son gant

« Ma traduction tente de restituer en français contemporain le rythme singulier, violent, mystérieux du français primitif et de transporter le décasyllabe épique et son rythme particulier dans notre langue. » *Rappeler Roland (Rappeler Roland, Chanson de Roland, Cahier Roland)*, Paris, P.O.L. 2012. ◆

6. Sur cette traduction, travaillée avec des comédiens et mise en espace sur la scène, cf. Sophie Albert et Sébastien Douchet, « Restaurer la perte : *Rappeler Roland*. Entretien avec Frédéric Boyer », *Perspectives médiévales*, 36, 2015, « Cultiver les lettres médiévales aujourd'hui » (<https://journals.openedition.org/peme/7989>).